



FLASH INFOS N°59

Aux Président(e)s,
Aux Responsables des services et des associations adhérentes

Le 30 avril

1 - Circulaire Education Nationale 2008-042 : Préparation de la rentrée 2008 :

« Elle est structurée autour de 10 grandes orientations prioritaires », est-il écrit en préambule et nous nous félicitons que la première de ces priorités soit :

« Scolariser les élèves handicapés.

Le ministère décline ensuite cinq actions fortes qui ne peuvent faire que l'unanimité :

- ***Un projet personnalisé de scolarisation pour chaque élève.***

L'ensemble du mouvement associatif a voulu ce PPS. Nous savons, vous savez qu'en 2007/2008, bien peu de PPS ont été conçus dans la pleine concertation avec les familles. Nous vous demandons beaucoup de vigilance dans cette phase de l'année où les CDAPH préparent la rentrée scolaire 2008.

Actuellement, dans de nombreux départements, quand, sur proposition de l'équipe pluri-disciplinaire, la CDA décide d'un accompagnement AVS, elle ne précise pas les temps de cet accompagnement sous la pression des services départementaux de l'EN qui craignent fort de ne pouvoir répondre à l'ensemble des demandes. Nous sommes là dans le déni même de l'esprit de la loi. Appuyez-vous sur la circulaire de rentrée pour faire valoir les besoins de l'élève au regard de son projet scolaire.

- ***Le déploiement des enseignants référents :***

C'est un point important car l'enseignant référent qui a, dans ses armoires, en moyenne 400 dossiers d'élèves ne peut que gérer l'urgence mais certainement pas l'ensemble des situations de handicap quels que soient son professionnalisme et son engagement desquels nous ne doutons jamais. Quel sera ce déploiement ? Nous comptons sur vous pour nous retourner une image réelle de cette bonne volonté ministérielle qui délègue aux autorités locales la gestion d'une situation quasi-impossible.

- ***Un accompagnement de qualité :***

La qualité se fonde ici uniquement sur l'amélioration de la formation qui, officiellement, vise tous les AVS quel que soit leur contrat. Certes, la FNASEPH se propose de renouveler son engagement national dans la formation des AVS mais elle demande aussi que soit fait un bilan de cette 1^{ère} année de participation à la convention du 10 octobre 2007. Nous avons observé et regretté les réticences des autorités locales qui ont refusé, pour l'instant, de communiquer l'effectivité des formations en cours :

Quel calendrier de formation ? Combien d'heures ? Quels thèmes ? Quels formateurs ? Combien d'AVS formés (par type de statut car les EVS en poste n'ont ni droit ni obligation de formation en 2007/2008). Nous conseillerons à nos associations départementales de ne pas signer de convention locale sans présentation et discussion de ce premier bilan.

Rappelons nos demandes dans le cadre actuel de la gestion des AVS par l'Education Nationale :

- Une formation préalable à la prise de poste et des formations d'adaptation en cours d'emploi.
- Un encadrement des AVS par des enseignants spécialisés au sein d'un service départemental.
- Une formation qualifiante en cours d'emploi pour tous les AVS.

Deux nouvelles inquiétudes supplémentaires sur la fragilité des dispositifs départementaux d'accompagnement scolaire en 2007/2008 :

- Nous sommes heureux que le chômage baisse mais nous savons par expérience que, de ce fait, le recours aux emplois précaires devient plus incertain encore dans la qualité des recrutements.

- Le temps de classe en primaire sera de 24 heures hebdomadaires en septembre prochain ; le salaire des AVS en contrat d'Assistant d'Education subira de plein fouet cette diminution du temps annualisé d'accompagnement. On évoque un salaire calculé sur la base de 60% d'un temps plein. Comment vivre avec un tel niveau de salaire ? On regrette le turn-over déjà constaté au sein des dispositifs AVS, on peut craindre dorénavant une rotation insoutenable, insupportable.

La qualité ne peut se jouer sur la seule formation, elle est liée au recrutement, au salaire, à l'encadrement, à la durabilité et aux perspectives d'avenir de l'emploi.

- Un effort croissant de formation des enseignants :

L'appui et l'aide pédagogique aux enseignants qui accueillent des élèves handicapés sont une priorité. Par qui ? Quand ? Comment ?

- La couverture de tout le territoire par des UPI :

Ce point de la circulaire rappelle l'objectif de 2000 UPI pour 2010. Nous nous en félicitons. Enfin la plate-forme téléphonique « Aide handicap école » est pérennisée : 08 10 55 55 00. Conseillez aux parents de l'utiliser sans modération. Elle leur permet souvent de se faire plus facilement entendre des responsables locaux qui se font interpellés par le ministère dans la crainte de subir un recours judiciaire du type « droit opposable ».

2 – L'Assemblée Générale FNASEPH : 11 juin 2008 :

Elle se déroulera dans le cadre du Salon Autonomique à Paris –Porte de Versailles. Cette journée aura lieu dans la salle Carina.

De 10h à 12 h : Assemblée Générale statutaire :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Projet associatif 2008/2009

De 13h30 à 14h30 : Chlore et froissements de nuit

A la demande de Monica Companys, actrice sourde, et de Bruno Netter, acteur aveugle, Karin Serres et Dominique Paquet, ont réécrit leurs émotions et parfois leurs vécus d'enfants et d'adolescents. Ce spectacle mis en scène par Patrick Simon fait de nos deux acteurs les meilleurs passeurs dans un travail d'approche de la surdité et de la cécité...Ce qu'ils nous apprennent, ce ne sont pas leurs différences mais que nous sommes de la même chair, de la même terre, celle de notre fraternité.

De 14h30 à 17h30 : Les propositions FNASEPH :

« De la fonction précaire d'Auxiliaire de Vie Scolaire au métier reconnu d'Accompagnant à la Vie Scolaire et sociale »

La participation de tous nos adhérents, de toutes les associations concernées par l'accompagnement scolaire est essentielle. Peut-on en rester, l'arme au pied, à attendre que le temps passe et dans l'attente que l'Education Nationale fasse plus et mieux?

Nous ne pensons pas qu'il soit dans la culture, la mission de l'Education Nationale de faire « vivre » les services d'aide à la personne qui devraient rassembler les accompagnants de vie scolaire et sociale. La professionnalisation des auxiliaires ne peut se faire qu'avec des financements croisés, mutualisés, dans le cadre de réponses sociales plus larges que le cadre strictement scolaire.

Cette journée doit être une réussite. Nous comptons sur votre participation d'élus associatifs, de représentants locaux de la FNASEPH.

Notre mobilisation doit être importante, elle sera déterminante !

Merci de nous renvoyer votre confirmation de participation ci-jointe.

3 – L'enquête UNAÏSSE

Nous vous convions à consulter le site web d'UNAÏSSE (ou le nôtre) pour lire et relire les résultats de l'enquête lancée en décembre 2007 et janvier 2008. Nous n'avons pas découvert leurs inquiétudes, leurs interrogations, la maltraitance qu'ils subissent parfois, leur soif de professionnalisation et de reconnaissance de leur métier. Nous le savions déjà ! Mais il était important qu'ils le fassent savoir eux-mêmes à travers une enquête : du vécu, encore du vécu, rien que du vécu !

4 – Pour votre déplacement à Paris, nous pouvons vous fournir des « Fichets de réduction SNCF » (20%).

Demandez-les à notre adresse courriel : contact@fnaseph.org

Votre obligation : Mettre le 11 juin au sein de votre temps de déplacement à Paris.

Le nombre de fichets n'est pas limité.

5 – Rendez-vous FNASEPH au Cabinet de M. Fillon :

Le 18 avril dernier, la FNASEPH a été reçue, à sa demande, par M. CHUDEAU, Conseiller technique pour l'Education Nationale au sein du Cabinet du 1^{er} Ministre. Nous avons pu longuement exposer notre projet de création du métier d'Accompagnant de Vie Scolaire et Sociale. « Votre dossier mérite attention et une expertise économique », a conclu M. CHUDEAU. Nous attendons maintenant la poursuite de ce dialogue.

Assurés de votre soutien, nous vous prions de croire à nos sentiments dévoués.

*Marie-Christine PHILBERT, Présidente.
Gilles PAUMIER, Secrétaire général.*